



Direction départementale
des Territoires

Laval, le 3 juillet 2019

Affaire suivie par : Olivier Cocherie
Mél : olivier.cocherie@mayenne.gouv.fr
Tél. 02 43 67 89 15

Le préfet de la Mayenne

Objet : PLU de Quelaines-Saint-Gault

**Avis de la commission départementale de la préservation
des espaces naturels, agricoles et forestiers
(C.D.P.E.N.A.F) du 13 juin 2019**

- La commission émet un avis favorable sur les propositions de STECAL du PLU de Quelaines-Saint-Gault.
- La commission émet un avis favorable sur le règlement des extensions et annexes des habitations en zones A et N du PLU de Quelaines-Saint-Gault.

Pour le préfet et par délégation,
le chef du service aménagement et urbanisme,


Denis LEROUX